

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Embargo strict – Seul le texte prononcé fait foi

Lundi 4 septembre 2023

14 h (heure de Berlin – CEST) / 8 h (US EDT) / 13 h (Londres – BST)
(pour les autres fuseaux horaires, cliquez ici : <https://bit.ly/42Uhi57>)

- Résumé à l'intention des décideurs, photos, vidéos et ressources médias : www.bit.ly/IASMedia
- Le communiqué de presse est également disponible en anglais: www.bit.ly/IASEng et en espagnol: www.bit.ly/IASSpa
- La webdiffusion du lancement médiatique en direct de Bonn, en Allemagne : www.bit.ly/IASWebcast commence à 14 h (heure de Berlin - CEST) / 8 h (US EDT) / 13 h (Londres - BST) le lundi 4 septembre 2023.
- Pour les interviews : media@ipbes.net ou +1-416-878-8712

Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace mondiale majeure pour la nature, les économies, la sécurité alimentaire et la santé humaine

Rôle majeur dans 60 % des extinctions de plantes et d'animaux dans le monde

Les coûts annuels dépassent désormais les 423 milliards de dollars ; ils ont quadruplé à chaque décennie depuis 1970

Le rapport apporte des preuves, des outils et des options pour aider les gouvernements à atteindre un nouvel objectif mondial ambitieux en matière d'espèces exotiques envahissantes

La grave menace mondiale que représentent les espèces exotiques envahissantes est sous-appréciée, sous-estimée et souvent méconnue. Selon un nouveau rapport important de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), plus de 37 000 espèces exotiques ont été introduites par de nombreuses activités humaines dans des régions et des biomes du monde entier. Cette estimation prudente augmente à un rythme sans précédent. Plus de 3 500 d'entre elles sont des espèces exotiques envahissantes nuisibles, qui menacent gravement la nature, les contributions de la nature aux populations et la bonne qualité de vie de celles-ci. Trop souvent ignorées jusqu'à ce qu'il soit trop tard, les espèces exotiques envahissantes représentent un défi important pour les populations de toutes les régions et de tous les pays.

Approuvé samedi à Bonn, en Allemagne, par les représentants des 143 États membres de l'IPBES, le *rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes et leur contrôle* établit que, parallèlement aux dégradations dramatiques engendrées sur la biodiversité et les écosystèmes, le coût économique mondial des espèces exotiques envahissantes a dépassé les 423 milliards de dollars par an en 2019. Ces coûts ont au moins quadruplé chaque décennie depuis 1970.

En 2019, le *rapport d'évaluation mondiale* de l'IPBES a révélé que les espèces exotiques envahissantes constituent l'un des cinq principaux facteurs directs de perte de biodiversité, aux côtés des changements dans l'utilisation des terres et des mers, de l'exploitation directe des espèces, du changement climatique et de la pollution. Sur base de ce constat, les gouvernements ont chargé l'IPBES de fournir les meilleures données disponibles et des options politiques pour relever les défis des invasions biologiques. Le rapport qui en résulte a été rédigé par 86 experts de 49 pays, qui ont travaillé pendant plus de quatre ans et demi. Il s'appuie sur plus de 13 000 références, dont des contributions très importantes des peuples autochtones et des communautés locales, ce qui en fait l'évaluation la plus complète jamais réalisée sur les espèces exotiques envahissantes dans le monde.

« Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace majeure pour la biodiversité et peuvent causer des dommages irréversibles à la nature, y compris des extinctions locale et mondiale d'espèces. Elles menacent également le bien-être humain », a déclaré la professeure Helen Roy (Royaume-Uni), co-présidente de l'évaluation avec les professeurs Anibal Pauchard (Chili) et Peter Stoett (Canada).

Les auteurs du rapport soulignent que toutes les espèces exotiques ne deviennent pas envahissantes - les espèces exotiques envahissantes sont le sous-ensemble des espèces exotiques dont on sait qu'elles se sont établies et propagées, et qui ont des effets négatifs sur la nature et souvent aussi sur les personnes. Environ 6 % des plantes exotiques, 22 % des invertébrés exotiques, 14 % des vertébrés exotiques et 11 % des microbes exotiques sont connus pour être envahissants, ce qui représente un risque majeur pour la nature et l'homme. Les personnes qui dépendent le plus directement de la nature, comme les peuples autochtones et les communautés locales, sont encore plus menacées. Plus de 2 300 espèces exotiques envahissantes sont présentes sur les terres gérées par les peuples autochtones, menaçant leur qualité de vie et même leur identité culturelle.

Bien que de nombreuses espèces exotiques ont été introduites pour les avantages qu'elles procurent à l'Homme, le rapport de l'IPBES constate que les impacts négatifs de celles qui deviennent envahissantes sont énormes tant pour la nature que pour l'homme lui-même. « Les espèces exotiques envahissantes ont été un facteur majeur dans 60 % et le seul facteur dans 16% des extinctions mondiales d'animaux et de plantes que nous avons enregistrées, et au moins 218 espèces exotiques envahissantes ont été responsables de plus de 1 200 extinctions locales. En fait, 85 % des impacts des invasions biologiques sur les espèces indigènes sont négatifs », a déclaré le professeur Pauchard. Certaines espèces comme les castors canadiens (*Castor canadensis*) et les huîtres creuses du Pacifique (*Magallana gigas*) modifient les écosystèmes en transformant les habitats, ce qui a souvent de graves conséquences pour les espèces indigènes.

Près de 80 % des impacts des espèces exotiques envahissantes documentés pour les contributions de la nature aux populations sont négatifs – notamment en raison des dommages causés aux ressources alimentaires – tels que l'impact du crabe enragé (*Carcinus maenas*) sur les bancs de coquillages commerciaux en Nouvelle-Angleterre et les dommages causés par le mollusque *Mytilopsis sallei* aux importantes ressources halieutiques au niveau local en Inde.

De même, 85 % des impacts documentés ont une incidence négative sur la qualité de vie des populations ; par exemple, les impacts sur la santé, notamment les maladies telles que le paludisme, le Zika et la fièvre du Nil occidental, propagées par des espèces de moustiques exotiques envahissantes telles que l'*Aedes albopictus* et l'*Aedes aegyptii*. Les espèces exotiques envahissantes nuisent également aux moyens de subsistance, par exemple dans le lac Victoria, où la pêche a décliné en raison de l'épuisement des tilapias, suite à la propagation de la jacinthe d'eau (*Pontederia crassipes*), qui est l'espèce exotique envahissante terrestre la plus répandue dans le monde. Le lantanié (*Lantana camara*), un arbuste à fleurs, et le rat noir (*Rattus rattus*) sont les deuxième et troisième espèces les plus répandues dans le monde, avec des effets considérables sur l'homme et la nature.

« Ce serait une erreur extrêmement coûteuse que de considérer les invasions biologiques uniquement comme le problème de quelqu'un d'autre », a déclaré professeur Pauchard. « Bien que les espèces spécifiques qui causent des dommages varient d'un endroit à l'autre, il s'agit de risques et de défis qui ont des racines mondiales mais des impacts très locaux auxquels sont confrontés les habitants de tous les pays, de tous les milieux et de toutes les communautés (même l'Antarctique est touché) ».

Le rapport montre que 34 % des impacts des invasions biologiques ont été signalés dans les Amériques, 31 % en Europe et en Asie centrale, 25 % en Asie et dans le Pacifique et environ 7 % en Afrique. La plupart des impacts négatifs sont signalés sur les terres (environ 75 %) – en particulier dans les forêts, les zones boisées et les zones cultivées – et beaucoup moins dans les habitats d'eau douce (14 %) et marins (10 %). Les espèces exotiques envahissantes sont les plus nuisibles sur les îles, le nombre de plantes exotiques dépassant désormais le nombre de plantes indigènes sur plus de 25 % de toutes les îles.

« La menace future des espèces exotiques envahissantes est une préoccupation majeure », a déclaré la professeure Roy. « 37 % des 37 000 espèces exotiques connues aujourd'hui ont été signalées depuis 1970, en grande partie à cause de l'augmentation du commerce mondial et des déplacements humains. Dans des conditions de maintien du statu quo, nous prévoyons que le nombre total d'espèces exotiques continuera d'augmenter de cette manière ».

« Mais le maintien du statu quo est en fait peu probable », poursuit professeure Roy. « Compte tenu de l'aggravation prévue des principaux facteurs de changement, on peut s'attendre à ce que l'augmentation du nombre d'espèces envahissantes exotiques et de leurs effets négatifs soit nettement plus importante. L'accélération de l'économie mondiale, l'intensification et l'élargissement des changements dans l'utilisation des terres et des mers, ainsi que les changements démographiques sont susceptibles d'entraîner une augmentation des espèces exotiques envahissantes dans le monde entier. Même sans l'introduction de nouvelles espèces exotiques, les espèces exotiques déjà établies continueront à étendre leur aire de répartition et à se répandre dans de nouveaux pays et de nouvelles régions. Le changement climatique aggravera encore la situation ». Le rapport souligne que les interactions entre les espèces exotiques envahissantes et d'autres facteurs de changement sont susceptibles d'amplifier leurs effets. Par exemple, les plantes exotiques envahissantes peuvent interagir avec le changement climatique, ce qui entraîne souvent des incendies plus intenses et plus fréquents, tels que les incendies de forêt dévastateurs qui ont eu lieu récemment dans le monde entier, et libère encore plus de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Les experts de l'IPBES soulignent que les mesures mises en place pour relever ces défis sont généralement insuffisantes. Si 80 % des pays ont des cibles liées à la gestion des espèces exotiques envahissantes dans leurs plans nationaux pour la biodiversité, seuls 17 % d'entre eux disposent de lois ou de réglementations nationales traitant spécifiquement de ces questions. Cela augmente également le risque d'espèces exotiques envahissantes pour les États voisins. Le rapport constate que 45 % des pays n'investissent pas dans la gestion des invasions biologiques.

Sur une note plus positive, le rapport souligne que les futures invasions biologiques, les espèces exotiques envahissantes et leurs impacts, peuvent être évités grâce à des approches de gestion efficaces et à des approches plus intégrées. « La bonne nouvelle, c'est que, pour presque tous les contextes et toutes les situations, il existe des outils de gestion, des options de gouvernance et des actions ciblées qui fonctionnent réellement », a déclaré le professeur Pauchard. « La prévention est absolument la meilleure option, la plus rentable, mais l'éradication, le confinement et le contrôle sont également efficaces dans des contextes spécifiques. La restauration des écosystèmes peut également améliorer les résultats des mesures de gestion et accroître la résistance des écosystèmes aux futures espèces exotiques envahissantes. En effet, la gestion des espèces exotiques envahissantes peut contribuer à atténuer les effets négatifs d'autres facteurs de changement. »

Les mesures de prévention – telles que la biosécurité aux frontières et l'application stricte des contrôles à l'importation – sont identifiées par le rapport comme ayant fonctionné dans de nombreux

cas, tels que les succès obtenus en Australasie dans la réduction de la propagation de la punaise diabolique (*Halyomorpha halys*). La préparation, la détection précoce et la réaction rapide se sont avérées efficaces pour réduire les taux d'établissement des espèces exotiques, et sont particulièrement importantes pour les systèmes marins et les systèmes d'eau connectés. Le programme PlantwisePlus¹, qui aide les petits exploitants agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine, est présenté dans le rapport comme un bon exemple de l'importance des stratégies de surveillance générale pour détecter les nouvelles espèces exotiques.

L'éradication de certaines espèces exotiques envahissantes s'est avérée efficace et rentable, en particulier lorsque leurs populations sont peu nombreuses, et se propagent lentement, dans les écosystèmes isolés tels que les îles. On peut citer l'exemple de la Polynésie française où le rat noir (*Rattus rattus*) et le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ont été éradiqués avec succès. Le rapport indique que l'éradication des plantes exotiques est plus difficile en raison notamment de la durée de dormance des graines dans le sol. Les auteurs ajoutent que la réussite des programmes d'éradication dépend, entre autres, du soutien et de l'engagement des parties prenantes, des peuples autochtones et des communautés locales.

Lorsque l'éradication n'est pas possible pour différentes raisons, les espèces exotiques envahissantes peuvent souvent être contenues et contrôlées, en particulier dans les systèmes terrestres et les systèmes d'eau fermés, ainsi que dans l'aquaculture – un exemple étant l'endiguement de l'ascidie plissée envahissante (*Styela clava*) dans les moules bleues cultivées au Canada. Le confinement peut être physique, chimique ou biologique, bien que la pertinence et l'efficacité de chaque option dépendent du contexte local. L'utilisation de la lutte biologique contre les plantes exotiques envahissantes et les invertébrés, comme l'introduction d'un *Puccinia spegazzinii* pour lutter contre la *Mikania micrantha* dans la région Asie-Pacifique, s'est avérée efficace, avec un succès dans plus de 60 % des cas connus.

« L'un des messages les plus importants du rapport est qu'il est possible de réaliser des progrès ambitieux dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes », a déclaré le professeur Stoett. « Ce qu'il faut, c'est une approche intégrée spécifique au contexte, à travers et au sein des pays et des différents secteurs concernés par la biosécurité, y compris le commerce et le transport, la santé humaine et végétale, le développement économique, etc. Cela aura des effets bénéfiques considérables pour la nature et l'Homme ». Les options explorées dans le rapport comprennent l'examen de politiques cohérentes et de codes de conduite dans tous les secteurs et à toutes les échelles ; l'engagement et les ressources ; la sensibilisation et l'engagement du public, tels que les campagnes scientifiques citoyennes comme celles qui promeuvent « le contrôle, le nettoyage et le séchage » ; des systèmes d'information ouverts et interopérables ; le comblement des lacunes en matière de connaissances (les auteurs identifient plus de 40 domaines où la recherche est nécessaire) ; ainsi qu'une gouvernance inclusive et équitable.

Anne Larigauderie, secrétaire exécutive de l'IPBES, a déclaré : « L'urgence immédiate des espèces exotiques envahissantes, qui causent des dommages considérables et croissants à la nature et à l'Homme, rend ce rapport si précieux et si opportun. » « En décembre dernier, les gouvernements du monde entier ont convenu, dans le cadre du nouveau cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, de réduire l'introduction et l'établissement d'espèces exotiques envahissantes prioritaires d'au moins 50 % d'ici à 2030. Il s'agit d'un engagement essentiel, mais aussi très ambitieux. Le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes fournit les preuves, les outils et les options nécessaires pour rendre cet engagement plus réalisable ».

- **FIN** -

Remarque : cette version française du communiqué de presse est fournie à titre de traduction de courtoisie pour les médias. Il est possible que certaines terminologies soient encore modifiées, en fonction des traductions officielles qui doivent encore être réalisées. En cas de divergence entre

¹ <https://www.plantwise.org>

cette version et la version anglaise du communiqué de presse, la version anglaise doit être considérée comme définitive.

En chiffres – Principales statistiques et données du rapport

Espèces

- + de 37 000 espèces exotiques établies dans le monde
- 200 nouvelles espèces exotiques enregistrées chaque année
- + de 3 500 espèces exotiques envahissantes recensées au niveau mondial, dont 1 061 plantes (6 % de toutes les espèces végétales exotiques), 1 852 invertébrés (22 %), 461 vertébrés (14 %) et 141 microbes (11 %)
- 37 % : proportion d'espèces exotiques connues signalées depuis 1970
- 36 % : augmentation prévue des espèces exotiques d'ici 2050 par rapport à 2005, dans le cadre d'un scénario de statu quo (en supposant que les tendances passées des facteurs de changement se poursuivent)
- + de 35 % : proportion de poissons d'eau douce exotiques dans le bassin méditerranéen issus de l'aquaculture

Impacts

- 34 % : proportion d'impacts signalés dans les Amériques (31 % Europe et Asie centrale ; 25 % Asie-Pacifique ; 7 % Afrique)
- 75 % : impacts signalés dans le domaine terrestre (principalement dans les forêts tempérées et boréales, les zones boisées et les zones cultivées)
- 14 % : proportion d'impacts signalés dans les écosystèmes d'eau douce (10 % dans le domaine marin)
- 10 % : proportion d'impacts signalés dans le domaine marin
- 60 % : proportion des extinctions mondiales enregistrées auxquelles les espèces exotiques envahissantes ont contribué
- 16% : proportion des extinctions mondiales enregistrées dans lesquelles les espèces exotiques envahissantes ont été le seul facteur d'extinction
- 1 215 : extinctions locales d'espèces indigènes causées par 218 espèces exotiques envahissantes (32,4 % étaient des invertébrés, 50,9 % des vertébrés, 15,4 % des plantes, 1,2 % des microbes)
- 27 % : les espèces exotiques envahissantes ont un impact sur les espèces indigènes en modifiant les propriétés de l'écosystème ; 24 % par la concurrence interspécifique ; 18 % par la prédation ; 12 % par l'herbivorie
- 90 % : les extinctions globales sur les îles sont principalement attribuées aux espèces exotiques envahissantes
- + de 423 milliards de dollars : coût économique annuel estimé des invasions biologiques en 2019
- 92 % : proportion des coûts économiques des invasions biologiques attribués aux espèces exotiques envahissantes qui endommagent les contributions de la nature à l'homme et à une bonne qualité de vie (les 8 % restants des coûts étant liés à la gestion des invasions biologiques)
- + de 2 300 espèces exotiques envahissantes recensées sur des terres gérées, utilisées et/ou détenues par des populations autochtones
- x4 : augmentation du coût économique des invasions biologiques au cours de chaque décennie depuis 1970

Politique et gestion :

- 80 % (156 sur 196) : pays ayant des cibles dans les stratégies nationales pour la biodiversité et les plans d'action pour la gestion des invasions biologiques
- + de 200 % : augmentation au cours de la dernière décennie du nombre de pays disposant de listes nationales de contrôle des espèces exotiques envahissantes, y compris de bases de données (196 pays en 2022)
- 83 % : pays sans législation ou réglementation nationale spécifique sur les espèces exotiques envahissantes
- 88 % : taux de réussite des programmes d'éradication (1 550) menés sur 998 îles

- + de 60 % : taux de réussite des programmes de lutte biologique contre les plantes et invertébrés exotiques envahissants

Tableaux clés du rapport complet²

Les 10 espèces exotiques envahissantes les plus répandues dans le monde



Groupe d'organismes	Taxon	Nombre de régions
Plante vasculaire	<i>Pontederia crassipes</i> (jacinthe d'eau)	74
Plante vasculaire	<i>Lantana camara</i> (Lantana camara)	69
Mammifère	<i>Rattus rattus</i> (rat noir)	60
Plante vasculaire	<i>Leucaena leucocephala</i> (faux mimosa)	55
Mammifère	<i>Mus musculus</i> (souris grise)	49
Mammifère	<i>Rattus norvegicus</i> (rat surmulot)	48
Plante vasculaire	<i>Ricinus communis</i> (ricin commun)	47
Plante vasculaire	<i>Ailanthus altissima</i> (ailante glanduleux)	46
Plante vasculaire	<i>Robinia pseudoacacia</i> (robinier faux-acacia)	45
Plante vasculaire	<i>Chromolaena odorata</i>	43











Nombre de régions où une espèce a été enregistrée et classée comme envahissante sur la base du GRIIS (Pagad et al., 2022). Ce tableau ne concerne que la répartition des espèces exotiques envahissantes et non leur impact.

Principales espèces exotiques envahissantes ayant un impact sur la nature dans le domaine terrestre



































Liste des espèces exotiques envahissantes (les 10 premières, en fonction du nombre d'enregistrements d'impacts évalués par le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes) ayant les impacts les plus importants sur la nature dans le domaine terrestre, par unité d'analyse affectée.


























Plantes :  Invertébrés : 

Vertébrés :  Micro-organismes : 

Unités d'analyse	Taxons	Espèces
Forêts et bois tempérés et boréaux		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
		<i>Linepithema humile</i> (fourmi d'Argentine)
		<i>Rattus</i> spp. (rats)
		<i>Lasius neglectus</i>
		<i>Lymantria dispar</i> (bombyx disparate)
		<i>Agrilus planipennis</i> (agrile du frêne)
		<i>Castor canadensis</i> (castor canadien)
		<i>Mustela erminea</i> (hermine)
		<i>Sciurus carolinensis</i> (écureuil gris)
		<i>Adelges piceae</i>




















² Ces tableaux sont extraits du rapport complet (qui sera disponible dans le courant de l'année) et sont fournis ici à titre de référence.

Zones cultivées (y compris les cultures, l'élevage intensif, etc.)		<i>Anoplolepis gracilipes</i> (fourmi « folle »)
		<i>Bombus terrestris</i> (bourdon terrestre)
		<i>Pheidole megacephala</i> (fourmi à grosse tête)
		<i>Cenchrus ciliaris</i> (Cenchrus cilié)
		<i>Parthenium hysterophorus</i> (parthénium matricaire)
		<i>Paratrechina longicornis</i> (fourmi folle noire)
		<i>Plagiolepis alluaudi</i> (Plagiolepis alluaudi Emery)
Déserts et zones arbustives xériques		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
		<i>Bromus spp.</i> (brome)
		<i>Bromus tectorum</i> (brome des toits)
		<i>Linepithema humile</i> (fourmi d'Argentine)
		<i>Cenchrus ciliaris</i> (Cenchrus cilié)
Forêts tropicales et subtropicales sèches et humides		<i>Capra hircus</i> (chèvre domestique)
		<i>Anoplolepis gracilipes</i> (fourmi « folle »)
		<i>Boiga irregularis</i>
		<i>Pheidole megacephala</i> (fourmi à grosse tête)
		<i>Philornis downsi</i>
		<i>Euglandina rosea</i> (Euglandine)
		<i>Wasmannia auropunctata</i> (petite fourmi de feu)
		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
		<i>Sus scrofa</i> (sanglier)
		<i>Batrachochytrium dendrobatidis</i> (champignon chytride)
Prairies tempérées		<i>Cenchrus ciliaris</i> (Cenchrus cilié)
		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
		<i>Ageratina adenophora</i>
		<i>Bromus tectorum</i> (brome des toits)
		<i>Panicum coloratum</i>
		<i>Rosa rugosa</i> (rosier rugueux)
		<i>Bos taurus</i> (boeuf domestique)
		<i>Crocidura russula</i> (Crocidure musette)
Forêts, bois et maquis méditerranéens		<i>Vulpes Vulpes</i> (renard roux)
		<i>Linepithema humile</i> (fourmi d'Argentine)
		<i>Lasius neglectus</i>
		<i>Wasmannia auropunctata</i> (petite fourmi de feu)

		<i>Eucalyptus camaldulensis</i> (Eucalyptus rouge)
		<i>Cydalima perspectalis</i> (pyrale du buis)
		<i>Pheidole megacephala</i> (fourmi à grosse tête)
		<i>Ceratocystis platani</i>
		<i>Acacia saligna</i> (Mimosa à feuilles bleues)
		<i>Pinus radiata</i> (pin radié)
Savanes et prairies tropicales et subtropicales		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
		<i>Vachellia nilotica</i> (Acacia à gomme)
		<i>Wasmannia auropunctata</i> (petite fourmi de feu)
		<i>Anoplolepis gracilipes</i> (fourmi « folle »)
		<i>Canis lupus familiaris</i> (chien)
		<i>Paratrechina fulva</i>
		<i>Solenopsis geminata</i> (fourmi de feu tropicale)
		<i>Capra hircus</i> (chèvre domestique)
		<i>Columba livia</i> (pigeon biset)
		<i>Micropterus dolomieu</i> (achigan à petite bouche)
Habitats de toundra et de haute montagne		<i>Eucalyptus globulus</i> (Eucalyptus à fruits globuleux)
		<i>Vulpes vulpes</i> (renard roux)
Urbain/semi-urbain		<i>Bombus terrestris</i> (bourdon terrestre)
		<i>Pheidole megacephala</i> (fourmi à grosse tête)
		<i>Linepithema humile</i> (fourmi d'Argentine)
		<i>Parthenium hysterophorus</i> (Parthénium matricaire)
		<i>Anoplolepis gracilipes</i> (fourmi « folle »)
		<i>Myrmica rubra</i> (fourmi rouge)
		<i>Corvus splendens</i> (corbeau familier)








Exemples d'Espèces Exotiques Envahissantes Provoquant des Extinctions Locales dans le Milieu d'Eau Douce




Plantes:  Invertébrés:  Vertébrés: 

Unités d'analyse	Taxons	Espèces Exotiques Envahissantes
Zones aquacoles		<i>Clarias gariepinus</i> (Poisson-chat africain)
Zones humides		<i>Python bivittatus</i> (Python birman)
		<i>Sporobolus densiflorus</i>
		<i>Pomacea canaliculate</i> (Escargot-pomme)
		<i>Raffaelea lauricola</i>
		<i>Sporobolus alterniflorus</i> (spartine à feuilles alternes)
		<i>Typha angustifolia</i> (Masette à feuilles étroites)
		<i>Typha xglauca</i> (Masette glauque)
		<i>Oreochromis</i> spp. (Oreochromis)
Eaux de surface intérieures et plans d'eau/eaux douces		<i>Pontederia crassipes</i> (Jacinthe d'eau)
		<i>Salvelinus fontinalis</i> (Omble de fontaine)
		<i>Dreissena polymorpha</i> (Moule zébrée)
		<i>Pomacea canaliculata</i> (Escargot-pomme)
		<i>Pistia stratiotes</i> (Pistie stratiotes)
		<i>Lates niloticus</i> (Perche du Nil)
		<i>Oreochromis niloticus</i> (Tilapia du Nil)
		<i>Faxonius limosus</i> (Écrevisse américaine)
		<i>Procambarus clarkii</i> (Écrevisse de Louisiane)
		<i>Pacifastacus leniusculus</i> (Écrevisse de Californie)

Exemple d'Espèces Exotiques Envahissantes Provoquant des Extinctions Locales dans le Milieu Marin



Plantes:  Invertébrés:  Vertébrés: 



Taxons	Espèces
	<i>Pterois volitans</i> (Rascasse volante)
	<i>Caulerpa taxifolia</i> (Caulerpe taxifoliée)
	<i>Mytilus galloprovincialis</i> (Moule méditerranéenne)
	<i>Caulerpa cylindracea</i>
	<i>Pyura praeputialis</i>
	<i>Carcinus maenas</i> (Crabe enragé)
	<i>Halophila stipulacea</i> (Halophile stipulée)











	<i>Womersleyella setacea</i>
	<i>Carijoa riisei</i>
	<i>Kappaphycus alvarezii</i> (algues rouges)

Les 10 premières espèces exotiques envahissantes ayant l'impact négatif le plus documenté sur les contributions de la nature aux populations

Les espèces exotiques envahissantes dont les effets négatifs sur les contributions de la nature aux populations sont les plus documentés. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une indication de l'impact global de ces espèces, mais du nombre de cas trouvés et analysés dans le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes.

Plantes : 
Vertébrés : 

Invertébrés : 
Micro-organismes : 


a) Impacts négatifs sur les contributions de la nature aux populations		
Espèces	Taxons	Contributions de la nature aux populations (nombre d'impacts documentés)
<i>Pontederia crassipes</i> (jacinthe d'eau)		Énergie (2) ; Alimentation humaine et animale (32) ; Quantité d'eau douce (19) ; Options (2) ; Expériences physiques (4) ; Qualité de l'eau (18)
<i>Solenopsis invicta</i> (fourmi de feu)		Processus biologiques (13) ; Énergie (3) ; Alimentation humaine et animale (35) ; Apprentissage (1) ; Matériaux (12) ; Options (4)
<i>Dreissena polymorpha</i> (moule zébrée)		Énergie (17) ; Quantité d'eau douce (4) ; Matériaux (13) ; Produits médicaux (2) ; Acidification des océans (1) ; Options (8) ; Qualité de l'eau (7)
<i>Bactrocera dorsalis</i> (mouche orientale des fruits)		Alimentation humaine et animale (41)
<i>Impatiens glandulifera</i> (Balsamine de l'Himalaya)		Processus biologiques (9) ; Quantité d'eau douce (4) ; Pollinisation et dispersion (5) ; Formation des sols (22)
<i>Robinia pseudoacacia</i> (robinier faux-acacia)		Processus biologiques (13) ; Formation des sols (27)
<i>Chilo partellus</i> (foreur ponctué de graminées)		Alimentation humaine et animale (37)
<i>Lissachatina fulica</i> (escargot géant africain)		Alimentation humaine et animale (36)
<i>Reynoutria japonica</i> (Renouée du Japon)		Formation des sols (33)
<i>Cyprinus carpio</i> (carpe commune)		Alimentation humaine et animale (28)


Principales espèces exotiques envahissantes ayant un impact négatif sur la qualité de vie











Les 10 premières espèces exotiques envahissantes (selon le nombre d'impacts documentés évalués par le rapport IPBES sur les espèces exotiques envahissantes) ayant des impacts négatifs sur la qualité de vie, classées par fréquence la plus élevée d'impacts documentés.

Plantes : 

Invertébrés : 

Vertébrés : 

Micro-organismes : 

Espèces exotiques envahissantes	Taxons	Fréquence des impacts négatifs documentés pour les constituants de la bonne qualité de vie					
		Ressources	Santé	Relations	Sécurité	Liberté	Nombre total de rapports
<i>Lissachatina fulica</i> (escargot géant africain)		42	40	0	0	0	82
Virus de la dengue		30	38	0	0	8	76
<i>Solenopsis invicta</i> (fourmi de feu)		32	39	0	3	0	74
<i>Pontederia crassipes</i> (Jacinthe d'eau)		0	27	6	0	18	51
<i>Spodoptera frugiperda</i> (légiionnaire d'automne)		46	0	0	0	0	46
<i>Bactrocera dorsalis</i> (mouche orientale des fruits)		40	0	0	0	0	40
<i>Phenacoccus manihoti</i>		35	0	0	0	0	35
<i>Phytophthora ramorum</i>		32	0	0	0	0	32
<i>Hymenoscyphus fraxineus</i> (agent de la chararose du frêne)		26	0	0	0	0	26
<i>Cyprinus carpio</i> (carpe commune)		24	0	0	0	0	24

Commentaires des partenaires de l'IPBES

Depuis des siècles, l'humanité déplace des espèces dans le monde entier. Cette pratique a eu quelques effets positifs. Cependant, lorsque des espèces importées se répandent et déséquilibrent les écosystèmes locaux, la biodiversité indigène en pâtit. En conséquence, les espèces envahissantes sont devenues l'un des cinq cavaliers de l'apocalypse de la biodiversité qui s'abat de plus en plus rapidement sur le monde.

Si les quatre autres cavaliers – modification de l'utilisation des terres et des mers, surexploitation, changement climatique et pollution – sont relativement bien compris, des lacunes subsistent en ce qui concerne les espèces envahissantes. Le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes est un effort bienvenu pour combler ces lacunes. En fournissant des informations essentielles sur les tendances en matière d'espèces envahissantes et sur les outils politiques permettant d'y remédier, ce rapport peut servir de tremplin à une action concrète contre les espèces envahissantes.

Je demande à tous les décideurs d'utiliser les recommandations de ce rapport comme base pour agir face à cette menace croissante pour la biodiversité et le bien-être humain et de contribuer réellement à la réalisation du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal d'ici à 2030.

Inger Andersen

Directrice exécutive

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace importante pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans le monde entier. Ils peuvent, par exemple, se manifester sous la forme de ravageurs des cultures ou des forêts ou déplacer des espèces ciblées par la pêche. Ils constituent un facteur important de perte de biodiversité et donc une menace pour les différents services écosystémiques qui soutiennent la production agricole et les moyens de subsistance durables.

Les informations contenues dans ce rapport contribueront grandement aux efforts de lutte contre la propagation des espèces exotiques envahissantes et à la réalisation de la cible 6 du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal. Il sera particulièrement utile à tous ceux d'entre nous qui travaillent à l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans les systèmes agroalimentaires mondiaux afin d'améliorer leur productivité et leur résilience.

QU Dongyu

Directeur général

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Les espèces exotiques envahissantes – plantes, animaux ou micro-organismes introduits intentionnellement ou non dans des zones où ils ne sont pas indigènes – restent l'un des symptômes les plus frappants de l'effet néfaste des activités humaines sur notre monde naturel. Elles contribuent non seulement à l'extinction d'espèces sauvages, mais constituent également un risque croissant pour la réalisation des objectifs mondiaux, en affectant des écosystèmes entiers, des économies et la sécurité alimentaire, ainsi que la santé, le bien-être et les moyens de subsistance de l'homme.

Alors que les facteurs anthropiques tels que le changement climatique constituent la boîte de Pétri idéale pour la multiplication et la propagation des espèces exotiques, nos décisions et nos actions doivent s'appuyer sur une compréhension globale de cette menace et de ses implications futures.

Répondant à ce besoin, cette analyse opportune de l'IPBES combine les dernières connaissances scientifiques, données et nouvelles réflexions pour guider les pays, les communautés et la famille des Nations unies dans la prévention, l'atténuation et la gestion des espèces exotiques

envahissantes, une étape cruciale pour faire avancer les cibles du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming et de Montréal. Il s'agit notamment de tirer parti de connaissances locales inestimables et de présenter une série de solutions pratiques.

Cette nouvelle compréhension permettra à notre communauté mondiale de prendre de nouvelles mesures pour protéger les personnes et la planète des conséquences indésirables et graves des espèces exotiques envahissantes.

Achim Steiner
Administrateur
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Les espèces exotiques envahissantes sont l'un des cinq principaux facteurs directs de perte de biodiversité au niveau mondial et les menaces qu'elles font peser sur les espèces, les écosystèmes et le bien-être humain augmentent rapidement.

Le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, dans sa cible 6, vise à lutter contre les effets des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques, et à réduire le taux d'introduction et d'établissement des espèces exotiques envahissantes d'au moins 50 % d'ici à 2030. Il s'agit d'une cible ambitieuse, surtout si l'on tient compte de l'augmentation des échanges et des déplacements à l'échelle mondiale.

L'évaluation de l'IPBES fournira les meilleures connaissances scientifiques disponibles pour aider les pays et les parties prenantes à comprendre et à traiter cette menace croissante. Il identifiera les outils et les mesures politiques permettant d'identifier et de réglementer les voies d'introduction et d'éliminer ou de contrôler les espèces envahissantes déjà établies. L'évaluation tiendra compte des différents systèmes de valeurs et permettra de concentrer les actions sur les espèces, les voies de migration et les sites prioritaires.

Félicitations à l'IPBES pour ce travail essentiel. Je suis impatient de voir les parties et les parties prenantes l'utiliser activement. Je pense qu'il s'agira d'une ressource essentielle pour faciliter les actions urgentes nécessaires à la réalisation de la cible 6 et à l'instauration d'une vie en harmonie avec la nature.

David Cooper
Secrétaire exécutif par intérim
La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Note aux éditeurs :

Pour les demandes de renseignements et d'interviews, veuillez contacter :

L'équipe média de l'IPBES

media@ipbes.net

www.ipbes.net

+1-416-878-8712

L'IPBES a publié le résumé à l'intention des décideurs (SPM) du rapport sur les espèces exotiques envahissantes. Le SPM résume les messages clés et les options politiques votées en session plénière de l'IPBES. Pour accéder au SPM, aux photos, vidéos et autres ressources médias, veuillez-vous rendre sur : www.bit.ly/IASMedia. Le rapport complet qui comprend six chapitres (avec toutes les données) sera publié dans le courant de l'année.

À propos de l'IPBES :

Souvent décrite comme le « GIEC de la biodiversité », l'IPBES est un organisme intergouvernemental indépendant comprenant plus de 140 États membres. Mise en place par les gouvernements en 2012, elle fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et les contributions qu'ils apportent aux populations, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger et utiliser durablement ces atouts naturels vitaux. Pour plus d'informations sur l'IPBES et ses évaluations, veuillez-vous rendre sur www.ipbes.net.

Vidéo de présentation de l'IPBES : www.youtube.com/watch?v=oOiGio7YU-M

Vidéos supplémentaires :

- **Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES (2019) :** <https://youtu.be/7eYK5ibTOMA>
- **Évaluation de la dégradation et de la restauration des terres par l'IPBES (2018) :** www.youtube.com/watch?v=KCt7aai17Nk
- **Évaluations régionales de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES (2018) :** www.youtube.com/watch?v=kR0HeepbWCc
- **Évaluation des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire par l'IPBES (2016) :** www.youtube.com/watch?v=YwkYbeiwK5A
- **Évaluation des scénarios et des modèles de biodiversité de l'IPBES (2016) :** www.youtube.com/watch?v=wZfcDmtGa9I

Suivez l'IPBES en français sur les réseaux sociaux :

[twitter.com/@ipbesfr](https://twitter.com/ipbesfr)

facebook.com/ipbesfr